

ECOLE LEMANIA SA Convocation des actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire

Mercredi 2 mai 2018, 17'30 h. dans les locaux de l'hôtel Alpha Palmiers, rue du Petit-Chêne 34, 1003 Lausanne.
Feuille de présence de 16 h à 17 h.

Ordre du jour :

1. Augmentation des fonds propres. Proposition : approbation
2. Contrôle spécial. Proposition : refus

Les détenteurs d'actions au porteur, ainsi que les actionnaires chargés de les représenter, obtiendront une carte d'entrée à l'assemblée générale, soit contre remise à la société d'ici au 20 avril 2018 12 h. d'une attestation émanant d'une banque, d'un officier public (notaire) ou d'un organisme équivalent, attestant le blocage de leurs(s) titre(s) jusqu'au lendemain de l'assemblée générale, soit contre présentation des actions elles-mêmes au moins une heure avant le début de l'assemblée.

Les détenteurs d'actions nominatives sont légitimés par leur inscription au registre des actions. Il ne sera pas tenu compte des transferts intervenus après le 20 avril 2018, 12 h, ni de ceux non communiqués à la société avant ladite date.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire ; selon les statuts de la société, un détenteur d'action(s) nominative(s) ne peut être représenté que par un autre détenteur d'action(s) nominative(s).

Lausanne, Avril 2018

Le conseil d'administration